

LA FEUILLE

Saint-Médard-sur-Ille - N°39

Exposition en mairie - travaux d'aiguilles des medardais(es)

L'AGENDA

Mercredi 1er février (Et tous les 1er mercredi du mois) : Bibliothèque, lectures d'albums pour les 0-3 ans et leurs parents avec Mathilde à 11h00.

Dimanche 5 février : Randonnée à St Médard avec l'Amicale Laïque. Départ place de l'église à 9h30. Retour à 12h00. Repas choucroute pour les randonneurs inscrits (06.77.93.96.00)

Mercredi 8 février : Conseil municipal à 20h00, Salle Jacques-Jérôme Fontaine. Ouvert au public.

11, 12, 17, 19, 21, 24 et 25 Février 2023 : Théâtre par la Troupe se m'Art "Hotel du Fleuve sous le Pont". Mardi, vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 14h30. Réservation 07 69 56 96 84.

Samedi 11 février : "A la rencontre des habitants" à 10h30 pour les habitants du Clos de la Fontaine, Fontaine de Brou et Pré du Four.

Mercredi 22, Jeudi 23 et Vendredi 24 février : Dispositif Argent de poche pour les 16-18 ans (8h30 - 12h).

Samedi 25 février : Assemblée générale des anciens combattants (ACPG-CATM) à 10h00 suivie d'un repas salle JJ. Fontaine.

Samedi 11 mars : Soirée choucroute par l'association de Chasse AICA, salle des Sports O. Jus



Cette année 2023 démarre sur les chapeaux de roue. Pour désigner le futur nom de notre école, il sera proposé au conseil municipal du 8 février d'approuver la liste finale des 5 noms avant présentation aux enfants pour être travaillée avec les enseignants. Le vote des enfants se fera en présence d'élus, du conseil municipal des jeunes et de nos seniors pour être le plus proche possible de la réalité et de faire leurs premiers gestes citoyens.

En ce qui concerne le maintien de la semaine d'école à quatre jours et demi ou la transition vers la semaine de 4 jours, un questionnaire sera élaboré et proposé, de manière à connaître la préférence des familles où tous seront en mesure de s'exprimer sur cette question, qui est matière à débat.

Mais déjà les vacances de février arrivent ! Après avoir installé les détecteurs de CO2 dans les classes, les agents du service technique vont remplacer le sable du bac de la cour maternelle et remonteront les butées de roues en bas du parking des Poiriers pour créer un cheminement piétonnier que pourront emprunter petits et grands, en toute sécurité. La spirale à insectes (chantier participatif débuté avec les CE1 et Le Champ de Patates) se poursuivra bientôt, grâce à l'aide de bénévoles.

Le dernier trimestre sera l'occasion de poursuivre la réflexion de végétalisation de l'école, tout en optimisant les espaces verts existants et également de préparer les prochains mini-camps proposés par l'ALSH. Bonnes vacances à tous.

KARINE GUIBAUDET, conseillère déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.

A LA RENCONTRE DES HABITANTS

A l'attention des habitants du Clos de la Fontaine, Fontaine de Brou et Pré du four.



Pour la première réunion de quartier organisée, Monsieur le Maire et les élus viennent à votre rencontre et vous invitent à les rejoindre le samedi 11 février 2023 à 10h30 sur le parking à l'entrée du Clos de la Fontaine.

Ce sera l'occasion d'échanger sur les différentes questions liées au cadre de vie de votre quartier et d'exprimer vos attentes. Nous recueillerons également votre avis sur l'installation d'un point d'apport volontaire (Collecte groupée et enterrée des ordures ménagères et emballages recyclables).

Cette opération sera régulièrement renouvelée sur le territoire de la commune.

INFORMATIONS COMMUNALES

► **VŒUX.** Si vous n'avez pas pu assister à la cérémonie des vœux de la municipalité, vous pouvez retrouver le texte lu par M. Le Maire sur le site de la commune, rubrique "Actualités".

► **BROYAGE DE SAPINS DE NOËL.** Ce sont 79 sapins qui ont été déposés par les habitants puis broyés par les services techniques, merci ! Ils auront droit à une seconde vie dans les massifs de la commune ou bien autour de la nouvelle spirale à insectes de l'école.

► **RECENSEMENT.** Le recensement de la population continue, vous êtes plus de 55% à avoir déjà répondu. Merci de répondre dès que possible au questionnaire, de préférence sur internet, sinon contactez la mairie pour qu'un agent recenseur revienne vers vous.

► **EXPOSITION :** Dès le 3 février en mairie, pour 2 mois, exposition sur les travaux d'aiguilles des medardais(es): crochet, patchwork, canevas, amigurumi, broderie....

► **ARGENT DE POCHE.** La prochaine session du dispositif argent de poche aura lieu les mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 février de 8h30 à 12h00. A destination des 16 à 18 ans. Une gratification de 15€ par demi-journée sera attribuée aux participants. Inscription en mairie mairie@smdsi.fr ou 02.99.55.23.53

INFORMATIONS DIVERSES

► **BAFA.** L'association Léo Lagrange organise un stage BAFA de base à Sens de Bretagne du 11 au 18 Février 2023. Dès 16 ans, renseignements et inscriptions au 06 70 67 64 03 et bafa-ouest@leolagrange.org.

► **FONCIER.** Depuis le 1er janvier 2023 (et avant le 30 Juin 2023), en tant que propriétaire, vous avez l'obligation de déclarer qui occupe vos locaux d'habitation. Vous pouvez vous connecter sur votre espace impots.gouv.fr, rubrique "Biens Immobiliers". Vos biens sont indiqués, ouvrir le bouton "déclaration d'occupation". Si les informations indiquées sont exactes, vous êtes invité à cliquer sur le bouton "aucun changement", sinon vous pouvez indiquer tout changement en cliquant sur "nouvelle situation"

► **ENQUÊTE.** La Collectivité Eau du Bassin Rennais, autorité organisatrice du service de l'eau potable, a confié à l'entreprise TRYOM la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des usagers du service d'eau potable. L'enquête sera réalisée par téléphone (numéro appelant : 06 52 52 77 28 ou 02 97 84 19 07) à compter du 27 février 2023. Environ 1800 personnes vont être interrogées sur tout le Bassin Rennais ! Une analyse statistique des réponses sera ensuite réalisée par les services afin d'en tirer des enseignements. Cette enquête est anonyme. Nous remercions par avance les usagers pour leur contribution.

► **RECOMMANDATIONS** de la Gendarmerie : Quand vous êtes chez vous, fermez les portes donnant sur l'extérieur à clef. Ne laissez jamais les « papiers » (identité, voiture, santé, CB, etc) et un téléphone portable dans une voiture.

► **LE RAMONAGE OBLIGATOIRE.** Au-delà de l'obligation annuelle légale, il est recommandé d'en effectuer un deuxième. L'oubli, l'utilisation de bois humide ou trop vert ou des résineux, la remise en service de cheminée ou poêle sans inspection de leur état, autant de facteurs qui peuvent accentuer le risque de feu de cheminée. 5 signes qui peuvent vous alerter et vous éviter le pire : Le ronflement, la chute de débris dans le conduit, l'élévation soudaine de la température, l'odeur de suie, des flammèches à l'extérieur. Les pompiers vous conseillent d'être vigilants et vous encouragent à maintenir vos conduits de cheminée en bon état de fonctionnement. Petit rappel : Les détecteurs de monoxyde de carbone peuvent vous sauver la vie.



POINT ZAC

Les travaux de terrassement ont débuté fin janvier par le secteur du Bocage Urbain (rue des Sports) et basculeront sur le secteur du Clos du Bourg (par la Rue Colombière) à partir du 13 février. Sur les deux secteurs, s'enchaîneront en parallèle les travaux d'assainissement, et de réseaux souples jusqu'au mois de mai.



LE CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination
TOUTE L'ANNÉE : Soutien aux aidants. Rendez-vous mensuels, informels et conviviaux pour témoigner, discuter, s'informer et se ressourcer. Un accueil des personnes aidées est assuré par un(e) professionnel(le) de l'aide à domicile. 3ème mardi du mois, 14h30 rue de Saint-Médard à Saint-Aubin-d'Aubigné.

CLIC DE L'ILLE ET DE L'ILLET

1 Place du marché - 35250 SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE
02 23 37 13 99 - www.clic-ille-illet.fr
Contact@clic-ille-illet.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h00
Vendredi : 15h30-18h00
Samedi : 10h30-12h30

Téléphone : 02.99.55.66.40
Mail : bibli@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00
Le samedi : 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.99.55.23.53
Mail : mairie@smdsi.fr
Site internet : <http://saint-medard-sur-ille.fr/>

Conception : Gildas BOUREL, adjoint au maire délégué à la communication - Responsable de la publication : Noël Bournonville - Impression : Mairie de Saint-Médard-sur-Ille. Imprimé sur du papier recyclé

